



République Française
Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Meylan

20230026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)

N° 12

Nombre de conseillers en exercice :	29
présents :	22
votants :	29
nombre de voix pour :	29
nombre de voix contre :	00
abstention :	00
NPPV :	00

L'an deux mille vingt trois

le 21 mars

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 14 mars 2023

Présents : M. Dominique BONNET, Maire - Mmes, MATHIEU, ROLIN, LE BARRILLEC - Mrs FARRUGIA, CLAPPAZ, BOIS, Adjoint(e)s - Mmes, BRULEBOIS-VIOTTO, BENZA-RAIEVSKI, CARBONE, PARENDEL, SPALANZANI - Mrs BARONI, BAUSSAND, COQUET, ISAAC, PERIN, VINTI, MAFFET, HEILLIETTE, LEIFFLEN, DESPRÉS.

Pouvoirs : Mmes SONJON (pouvoir à Gilles GARRUGIA), HALLÉ (pouvoir à Laurent COQUET), CARRÉ (pouvoir à Laurence BENZA - RAIEVSKI), FAVAND (pouvoir à Véronique BRULEBOIS-VIOTTO) - Mrs DESCHARRIERES (pouvoir à Dominique BONNET), VIGNON (pouvoir à Roger BOIS), KLEIN (pouvoir à Laurence LE BARRILLEC).

OBJET :

**Demande de subvention
à l'ANS - Paris 2024
pour la création
d'une piste de Padel**

Mme Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.

Suite à la création du parc des loisirs, les deux courts de tennis couverts et le court de Padel ont été donnés en gestion à l'Association Montbonnot Tennis club.

Depuis l'ouverture de ces trois courts le nombre d'adhérents de cette association a considérablement augmenté. A ce jour, le terrain de Padel est saturé en terme d'occupation.

Des aides sont possibles de la part de l'Agence Nationale des Sports - Paris 2024. Elles peuvent être comprises entre 50 et 80 % du projet. Ces aides ne seront possibles que durant l'année 2023.

Au vu de de l'ensemble de ces éléments, la commune de Montbonnot Saint-Martin demande le soutien financier de l'ANS - Paris 2024 pour l'obtention de cette subvention.

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture ou
Sous-préfecture
le : vendredi 24 mars 2023

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr
le :

24 MARS 2023



Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.

Le secrétaire de séance,
Marie-Béatrice MATHIEU

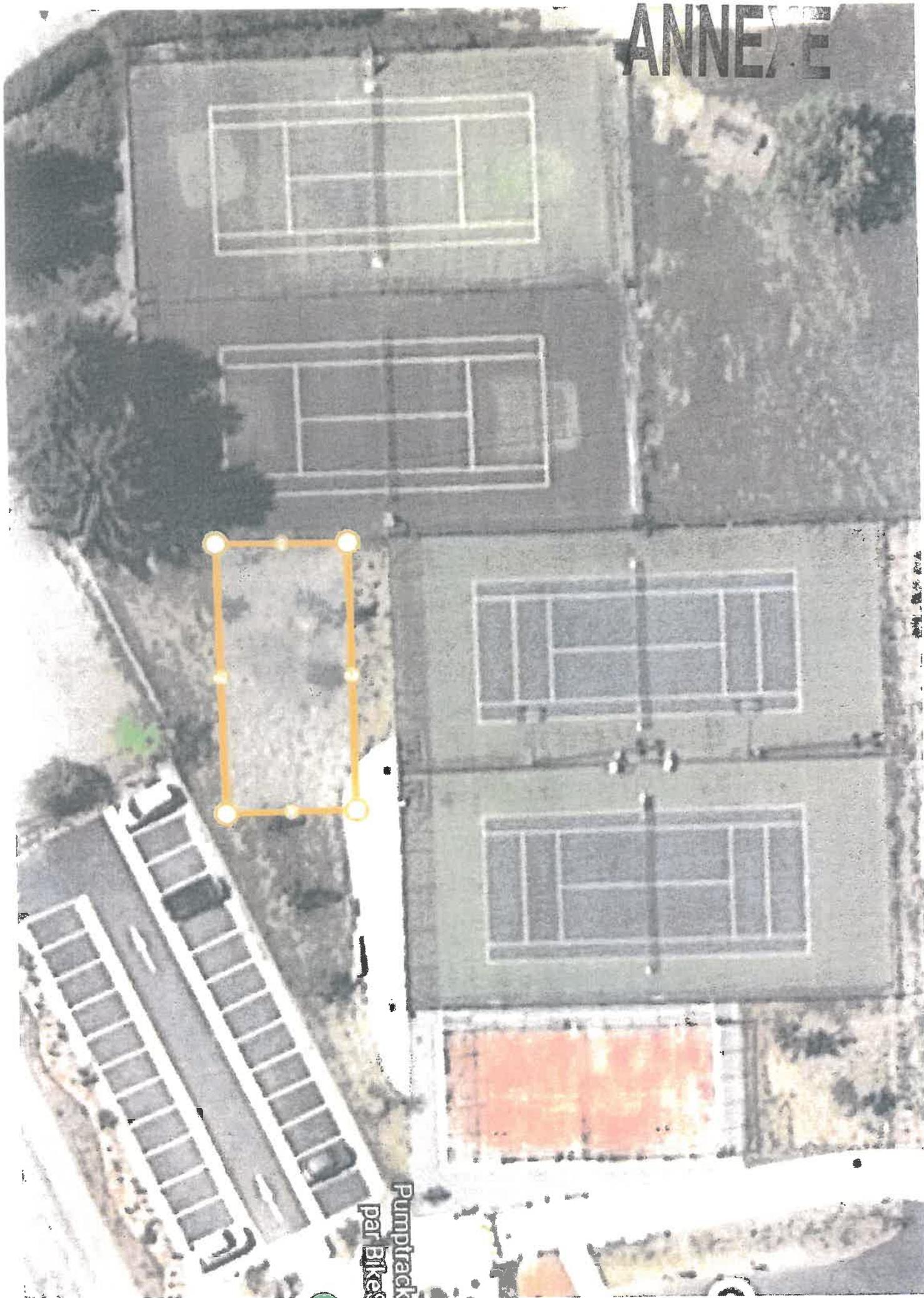


Fait à Montbonnot Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Dominique BONNET



Annexe : Plan

ANNEXE



Pumptrack
par Bikes